



Module de base

Formation modulaire en horlogerie

CIP-681-038-25.01 et 25.02

Partenaire



 Du 11.08.2025 au 09.06.2026

 Les lundis, mardis et jeudis, de 17h30 à 21h00 (ou 21h30), 6 samedis de 07h30 à 16h30
Deuxième cours du module de base débute le 12.08.2025.

 450 périodes de 45 minutes

 Hybride
CIP Horlogerie – Ch. des Lovières 18, 2720 Tramelan

 Hébergement & restauration sur place

 Délai d'inscription 30.06.2025

Objectifs

- Exécuter des opérations de micromécanique manuelle dans le but d'entretenir ses outils
- Démonter et assembler des mouvements simples mécanique, automatique et à quantième
- Appliquer les normes de santé, sécurité et de protection de l'environnement sur la place de travail
- Appliquer les standards de la Qualité dans toutes les opérations effectuées,
- Réaliser des opérations d'auto-contrôle

Contenu

- Micromécanique (60 périodes)
Opération d'usinage manuel
- Pratique horlogère (200 périodes)
Entretien des outils - technique de nettoyage - lubrification - démontage et assemblage de mouvement simple mécanique, automatique et à quantième - conditionnement - contrôle des composants - opération d'auto-contrôle
- Base du dessin technique (50 périodes)
Différencie les types de dessins et réalise des croquis simples
Interprète un dessin technique en fonction des normes NIHS



- Matériaux (18 périodes)
Décrit les propriétés mécaniques des principaux matériaux utilisés en horlogerie et explique leur élaboration
- Outillage (10 périodes)
Nomme et explique l'utilisation des outils et outillage horlogers
- Montres mécaniques et automatiques (40 périodes)
Explique les différentes caractéristiques des montres mécaniques et automatiques. Identifie les composants des mouvements mécaniques et automatiques
- Produits de nettoyage (5 périodes)
Identifie les différents produits et techniques de nettoyage
- Epilage et lubrifiants (5 périodes)
Décrit le procédé d'épilage
Décrit les principes de lubrification
- Mathématiques (15 périodes)
Réalise des calculs de base en lien avec sa pratique professionnelle
- Instruments de mesure (15 périodes)
Effectuer des mesures et des contrôles fonctionnels et esthétiques
- Mesure du temps (6 périodes)
Explique les notions de mesure du temps et les principales étapes de l'histoire horlogère
- Description de la démarche Qualité (4 périodes)
Introduction de la démarche Qualité - technique des 5 S - personnes impliquées
- Techniques de communication (10 périodes)
Explique la notion de conflit et utilise les techniques de feed-back



- SST (15 périodes)
Applique les mesures de protection de la santé, de sécurité au travail et les mesures de protection de l'environnement

Compétences

Le participant sera capable d'exécuter des travaux de base d'assemblage de mouvements mécaniques et automatiques.

Public cible

Toute personne ayant une activité ou souhaitant en avoir une dans le secteur pratique de l'horlogerie. Les personnes déjà en activité dans les domaines horlogers de l'assemblage ou du posage-emboîtement dans un de ces domaines auront la priorité.

Pour les autres personnes, après une première présélection, éventuellement des tests seront organisés. Ceux-ci seront payants.

Prérequis

- Maîtrise du français
- Maîtrise de l'addition, soustraction, multiplication, division, unités et calcul de surfaces
- Avoir une bonne motivation pour le secteur pratique de l'horlogerie
- Avoir au moins 20 ans révolus

Méthodes

Ce module s'inscrit dans le cadre d'une formation modulaire menant à l'AFP d'opérateur en horlogerie et/ou au CFC d'horloger de production.

Sous forme d'examens pratiques et théoriques

Formateur(s)

Professionnel(le)s des domaines concernés

Reconnaissance

Le candidat qui a réussi les examens finaux reçoit le certificat de module base reconnu par la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse.

Ce module s'inscrit dans le cadre d'une formation modulaire menant à l'AFP d'opérateur en horlogerie et/ou au CFC d'horloger de production.

Prix

CHF 3'180.-

Modalités de paiement

CHF 3'180.- en un versement à la confirmation de l'inscription ou

CHF 3'260.- en 2 versements

CHF 850.- achat du set d'outillage AFP



Nombre de participants

Minimum 10, Maximum 24

Les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée

Renseignements

CIP

Ch. des Lovières 13

2720 Tramelan

032 486 07 49

horlogerie@cip-tramelan.ch

Convention patronale de l'industrie horlogère suisse

Avenue Léopold-Robert 65

2301 La Chaux-de-Fonds

032 910 03 83

Conditions d'annulation

1. Toute annulation d'inscription doit faire l'objet d'une communication écrite.
2. Un retrait d'inscription jusqu'au délai d'inscription n'entraîne aucuns frais.
3. Sauf cas de force majeure dûment justifié, un retrait d'inscription entraîne des frais d'annulation calculés comme suit :
 - Lorsque l'annulation nous parvient plus de 7 jours avant le début du cours, les frais s'élèvent à 40 % du prix du cours.
 - Lorsque l'annulation nous parvient dans les 7 jours avant le début du cours, les frais s'élèvent à 80 % du prix du cours.
 - Dès que le cours a commencé, son prix est dû intégralement.
4. L'organisateur se réserve le droit d'annuler un cours lorsque le nombre d'inscriptions s'avère insuffisant.

Les conditions générales sont disponibles sous l'onglet « Fichiers » du cours